L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 2 AOUT 1884

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

21—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées........ Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes......

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition......

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (Ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères....... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cararre, Lille, Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Charbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbœuf, Limoges, Montpellier, La Rochelle, Sedan, Toulouse, Périgueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, L'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Bilot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Dumesnil—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran.—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Paul Bert — Député.
Henri Chavoix — "
Clemenceau — "
Mgr Freppel — "
Tony Révillon — "
Rouvier — "
Baron de Soubeyran — "
Souller — "
Wilson — "
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

BODLEY BROTHERS
Quartier-Général de Voitures.
70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à ... chevaux, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et ... extra destinés à nos charrettes et wagons, les ... sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux ... demandes.
12mai—1an

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Boutey Dominique	Dumaret Claude
Berde J B	Doléac Firmin
Bonnecase Hippolyte Laurent	Fondard François
	Fauvel Stéphanie
Baby Jacques	Guitard Joseph
Cartelia Michel	Goujon Léon Marie
Charpentier Honoré	Harlacy Jacques
Cavelier Georges	Le Harley Jacques
Castaing François	Labargue Jean
Cornier Vve. née Amont	Levasseur
Cassé Jeanne	Mournet Jean B
Chervin Henri	Pain de Bonnemare
Doure Rabenne	Roques François
Dutheil Mme	Taquet Vve. née Allera
Davezac Joséphine	Tristani Antoine
Davezac Jean	Veques Joseph
Descomnet Théodore	Valtamint-Taurlet de
Delemalmaison Mme	

15 mai 1884.

Arrecy Charles	Giraud Mme A
Alexis Yvon née Biquet	Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers	Guenivet Jean Pierre
	Labor's Jeanne Marie
Couget Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Nasmat Jean Baptiste
Dumas Ernest	Pasquin Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Duber François	Pena Frank
Duc...aux Charles	Pimée Jean Bruno
Dastugue Joseph Eugène Antoine	Regottas Mme veuve
	Ringé Alphonse et Adolphe
Dearla Louis	Ruffier Charles
Despaux Charles	Sahuqué Jean Urbain
Espinasse Albert	Senecde Louis
Escudé Gabriel	Sénac Baptiste
Girard Charles	Serpentini Jules François
Guérin femme Lebeu	
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gin (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits saisièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigant (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, toiles à pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chair, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirant un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps Brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Bey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Erades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.		
Sur les risques d'incendie	$255,251 36	
Sur les risques maritimes	17,931 68	
Sur les risques de rivières	20,305 94	
Primes totales	$293,488 98	
Moins les primes non échues.	71,240 00	
Primes nettes échues le 31 mai. 1884		$222,248 98
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$105,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,137 18	$155,306 99
Profits		$66,941 99
La Compagnie a l'actif suivant:		
Immeubles		$247,045 88
Papiers de ville		2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer		63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements		162,590 32
Billets à recevoir		69,964 67
Primes en collection		21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O		7,439 50
Actions du Valette Dry Dock		11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane		15,626 25
Comptant		46,280 58
		$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16ème jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE,
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

CRESCENT INSURANCE

67 et 69, rue du Camp NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

... d'assurances annuelles ... à échéance ... réglées de gré à gré, ... contre des risques d'incendie ...

W. S. LYMAN .... Président.
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président.
CHAS. R. RICE .... Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Pat. E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U Marinoni,	Harry L. Fleah,
Lucien Deléry,	A. H. Steward,
Charles E. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	E. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Ocnion,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman,	O. K. David

... agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans couture. Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
21 avril—

V. WEHRMANN.

126.......Rue Royale.......126

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fourniture pour Machines à coudre.

Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.

V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation tous genres de Machines à coudre.

Fabrication de pièces sur commande.

Toutes les réparations sont garanties.

Plaquage en fer de formes pour cordonniers.

Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 126 rue Royale.
12mai—

DEMANDES.

On demande—Un PIANO PLEYEL de seconde main, en bon ordre, et le prix. S'adresser au bureau de "l'Abeille", aux initiales H. L. B. 1août—2f

---

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNES

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

[Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

LE SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.

13 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Il sont de tous genres, de toutes grandeurs. Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donnent les stoves ou ranges ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rotisse également comme un stove ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.

JOHN N. MAIN, Brooklyn, N. Y.
24 juil—1m

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, la catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.
mars—24—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

Proclamation de Quarantaine

BUREAU DE SANTÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1884.

ATTENDU QUE LE NEUVIEME JOUR DE juillet 1884, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a passé la résolution suivante;

"Attendu qu'il est reconnu que le choléra existe à Toulon et à Marseille sous forme épidémique; il est

"Résolu, Que le président de ce bureau ordonne à tous les officiers de quarantaine dans toutes les stations de cet Etat, de détenir tous les navires venant des dits ports ou de tous autres ports où le choléra pourrait exister; le dit ordre devant être maintenu jusqu'à ordre contraire de ce bureau."

Maintenant, et conformément à la dite résolution et en obéissance au dit ordre, je lance cette proclamation de quarantaine qui prendra effet à partir du neuvième jour de juillet 1884 avec les spécifications suivantes:

"Tous navires avec leurs équipages, passagers et cargaisons, arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, venant des ports français de Toulon et de Marseille, ou de tout autre port pouvant devenir infecté par le choléra, seront détenus pour observation et désinfection jusqu'à ce que ce bureau en décide autrement et juge convenable de leur permettre la libre pratique du port de la Nouvelle-Orléans.

Les officiers de quarantaine des différentes stations sont spécialement chargés de la stricte exécution de cette proclamation.

JOSEPH HOLT, M. D,
Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. 18juillet—3f

---

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La, & Texas", et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

E. D. HARVEY, propriétaire
av—1 an—

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H,
—DE—
LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 AOUT 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Bentura Prat vs. Succession de Thomas Jorda et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,819—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Philippa et Baronne. Lequel lot forme l'encoignure nord-est des rues Gravier et Philippa, et mesure au pied anglais, vingt pieds cinq pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur, entre lignes parallèles et de face à la rue Philippa, de quatre-vingt pieds et borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur et pour l'usage en commun du dit lot avec les autres adjacents.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 aout—1,8,15,22,29, 2 sept

A. Rochereau & Co. vs. Mme M. L. Grandpré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre désignés par les numéros quinze, seize, neuf, huit et sept (15, 16, 9, 8 et 7), situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro 442 borné par les rues Rendon, Hagan, St Philippe et Ursulines, et mesurant comme suit: le lot numéro seize mesure trente pieds neuf pouces et quatre lignes (30, 9, 4) de face à la rue Ursulines sur une profondeur et façade à la rue Rendon de cent pieds et forme l'encoignure; le lot numéro quinze mesure trente pieds neuf pouces et quatre lignes (30, 9, 4) de face à la rue Ursulines sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds (100) et touche le lot numéro seize ci-dessus décrit; le lot numéro neuf mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33, 9, 6) de face à la rue Rendon sur une profondeur de deux cents pieds un pouce et cinq lignes (200, 1, 5) sur le côté le plus près de la rue Ursulines, et cent quatre vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes (189, 10, 5) de profondeur sur le côté le plus près de la rue St Philippe, sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4); le lot numéro huit mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Rendon sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes (189, 10, 5) sur le côté du lot numéro neuf, et cent soixante dix neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur le côté du lot numéro sept et sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4); le lot numéro sept mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33, 9, 6) de face à la rue Rendon, cent soixante dix neuf pieds sept pouces et cinq lignes (179, 7, 5) de profondeur sur le côté du lot numéro huit et cent soixante neuf pieds quatre pouces et quatre lignes (169, 4, 4) sur le côté vers la rue St Philippe, sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4).

Le tout des dits lots ci-dessus décrits conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 6 juillet 1877, déposé en l'étude de Charles T. Soniat, notaire en cette ville, pour référence.

Acquis par la défenderesse de L. A. Billand conformément à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 13 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juil—29 août 5,12,19,24 30

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Alexander McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,645—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Valence et Apollo maintenant Carondelet; le dit îlet étant le numéro soixante six anciennement Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson en cet Etat. La dite portion de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Apollo anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Valence, sur lesquelles dimensions elle forme l'encoignure, et forme la partie d'une moitié dudit îlet numéro soixante six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre acquise par le défendeur dans cette affaire de J. D. Hill, par acte passé devant Wm J. Castell, notaire, le 25e jour de juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30—6 aout 9

Crescent Insurance Co. vs. Samuel B. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,643.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville (ancienne ville de Lafayette.) Le dit îlet est désigné par le numéro 89, sur le plan original du faubourg Livaudais, en date du 5 mars 1832, déposé à l'étude de G. R. Stringer, alors notaire en cette ville, le dit îlet étant borné par les rues Plaquemine, Première, Seconde et Chestnut. La dite moitié d'îlet est désignée par le numéro 1 sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackay et Charles E. Dimmit, passé pardevant J. B. Marks, alors notaire en cette ville, le 26 février 1841. La dite moitié d'îlet de terre mesure deux cent cinquante pieds sur la rue Plaquemine, cent vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, cent vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Etant la même propriété acquise par le défendeur Samuel B. Newman de John Holmes, en cette ville, par acte passé pardevant Wm. Monaghan, notaire, le 29 ... 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9, 16, 23, 30 6, 9 août.

Antoine Albert Charbonnet vs. Mme veuve M. R. Shomberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,653—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 6 de l'îlet No. 7, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Claiborne et Robertson, sur un plan de E. Surgi, en date du 10 avril 1849, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyère anciennement notaire en cette ville. Lequel lot mesurant (au pied américain) 50 pieds de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces et 4 lignes. Etant la même propriété acquise par le défendeur de la succession de E. A. Michel, par acte passé pardevant Edward Barnett, notaire en cette ville, le troisième jour de juillet 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29, 5,9 août

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,792—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots un, deux, trois et quatre, de l'îlet No 95, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 126 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Eliza, l'îlet est borné par les rues Valette, Chesnut, Eveline et Eliza.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher,
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Mme C. C. Gerrish vs. John H. Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,961.—En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1884 et signé le 20 juin 1884, pour effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 26 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés à Bloomingdale, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, maintenant Sixième District Municipal de cette ville, et désigné comme îlet numéro quatorze et mesurant trois cents pieds de face à la rue State, deux cent quarante-six pieds neuf pouces de face à la rue Maine (maintenant Live Oak), deux cent quarante et un pieds neuf pouces et quart de face à la rue Liberty (maintenant Magazine), et trois cents pieds de face à la ligne qui le divise de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à D. F. Borthe, le tout au pied américain.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 juil—25 août 1 8 15 22 26

E. F. Stockmeyer vs. Léon Meunier et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,502—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 26 août 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne, mesurant trente-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, borné sur le côté droit par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Duvirao, sur le côté gauche par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Bourdin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent ou y appartenant, et connu par le No 151 rue Toulouse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 juil—25, 1er août, 8 15 22,26.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

L. E. Kyles vs John Ward.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 4791—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Hon Thos L. Bosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 11 août 1884, à midi, de la propriété suivante, à savoir:

Tous les titres, droits et intérêts de John Ward défendeur dans cette affaire, dans les bâtisses et améliorations sur les lots Nos 14 à 17 inclusivement dans l'îlet No 265 Premier District de cette ville et borné par les rues Perdido, Gravier, Gayoso et Dupré; les dits lots mesurent chacun 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds d'après un acte passé pardevant E. Morel, notaire, en date du 17 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à 12 mois de crédit; l'acquéreur fournira un billet avec de bonnes garanties, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final.

Le dit acquéreur aura à déduire et payer au comptant les frais d'annonces, constable, etc, qui se montent à $40.

P. A. LOOBY,
Constable.
1er août—1,5,11

M. Gernon contre Spalding.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 4214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt, No 89 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1884, à 11 heures A M.—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
22 juil—22, 29—2 août.

Avis aux Créanciers.

Munroe & Casey vs. leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,268—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de Munroe & Casey et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par W. B. Schmidt, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
1er août—2, 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

W. C. Shepard contre ses créanciers. } No 11,863,

ORDRE DE COUR — Qu'une réunion des créanciers de Wm C. Shepard, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu pardevant John Bendernagel, Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI 30me jour d'août 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le pétitionnaire, et que, F. L. Richardson, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; en attendant, que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit William C. Shepard, soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON.
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme,
JAS. D RANKIN,
Député-Greffier.
29 juil—3 f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

H. B. Guinle vs. ses Créanciers. } No. 11,860.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire Hyppolite B. Guinle, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant Benjamin Ory, notaire de cette ville, SAMEDI 9 août 1884 à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit Hyppolite B. Guinle, et élire un syndic; et en attendant, que toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nlle-Orléans, 26 juillet 1884.
Signé HENRY L. LAZARUS,
Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 juil—3f en 10 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

A. Carrière & Sons contre leurs créanciers. } No 11,816. Division B.

La cession des biens des pétitionnaires, Emile L. Carrière et Charles J. Carrière, individuellement, et comme associés survivants de la raison sociale Antoine Carrière & Sons est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant Edgar Grima, notaire de cette ville, JEUDI, 21 août 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un ou plusieurs syndics, et que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière seront suspendues. M. Omer Villeré, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.
W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juil—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Feudel Horn contre Ses Créanciers. } No 11,817.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire, Feudel Horn est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers dudit Feudel Horn soit convoquée et tenue, pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville le 21 Août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit insolvable et pour élire un syndic; que S. S. Carlisle avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit Feudel Horn soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1884.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, absent par congé.

Pour copie conforme:
GEO. P. CAZELAR, Député Greffier.
20 juil 3f en 10 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

Wm. Heyl contre Ses Créanciers. } No 11,746, Division "C."

ORDRE DE COUR—Que la cession de biens faite par William Heyl soit acceptée au profit de ses créanciers. Que E. Merel avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Qu'une réunion des créanciers dudit pétitionnaire ait lieu lundi, 11 août 1884, à 11 heures du matin, devant Charles G. Andry, notaire de cette ville, pour délibérer sur les affaires du dit William Heyl et pour élire un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens de William Heyl, le pétitionnaire.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1884.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour de District, Division C, absent par congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 juil 3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour, individuellement, vs. leurs créanciers—No 11,701, Division B,

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de P. E. Brulatour & Co, composée de Pierre Ernest Brulatour, Thomas Brulatour et Eudie D. Neres, et aussi la cession des propriétés de Pierre Ernest Brulatour, individuellement, sont par le présent acceptées par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée soit convoquée et tenue pardevant Jules F. Meunier, Esq, notaire, le LUNDI, 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. Ad Rosier, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle Orléans, 27 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juil—3f en 30 js

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

George Baptiste, vs. Ses Créanciers. } No 11,722. Division C.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire, George Baptiste, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Fred Adolph Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 4e jour d'août 1884, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit George Baptiste et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Fred D. King, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1884.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 juillet—3 fois en 10 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Lion Brothers vs. leurs créanciers. } No 11,703. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Lion Brothers et de Solomon Lion et Michel Lion individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu pardevant Charles J. Théard Esq., notaire en cette ville LUNDI le 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur la demande d'atermoiement faite par les dits pétitionnaires; et que, en attendant la dite réunion, toute procédure judiciaire contre leurs personnes et leurs propriétés soit suspendue, et que J. O. Nixon Jr., Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884
(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 juin—3f

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vins, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julia.
5—1an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Prints.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 11,789.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale — SAMEDI, 6 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 1er août 1884, il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Casacalvo, Désiré et Moreau, mesurant 3 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de son adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 août—2 9 16 23 30—6 sept.

PAR JAS P. GUINAULT.

Actions de chemin de fer de ville et de Compagnies d'Assurance.

Succession de la Baronne Athénais Chaurand.—No 7,050.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 2 août 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1884, signé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé—

Les actions suivantes, savoir:

2 actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands de $100 chacune.

1 action de la Compagnie d'Assurance du Croissant de $100.

9 actions du Hope Insurance Company de $100 chacune.

8 actions du chemin de fer de ville et du lac de $100 chacune.

Conditions—Comptant sur les lieux avant le transfert.
22 juil—22,29—aout 2

Charmante et élégante résidence en briques à deux étages rue du Canal No. 233, en parfait état, ancienne résidence de feu Wm. A. Bell.

Succession de William A. Bell.—No 11 412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 2 août 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1884, la propriété suivante, savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dauphine, Tremé et Marais, mesurant 65 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal, sur 154 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon double à arche, salle à manger, office, cuisine avec un range fournissant l'eau à la chambre à bain à l'étage supérieur, salle à manger pour les domestiques et cour.

Le vestibule ou corridor d'entrée et la salle à manger sont richement tapissés et décorés

Au premier étage, corridor, trois chambres à coucher, cabinet de toilette, chambre à bain, lieux à l'anglaise et deux chambres à domestiques.

Au second étage, trois chambres à coucher et un grand cabinet.

Splendides cheminées sculptées en marbre blanc dans le salon, salle à manger et les chambres à coucher; balcon en fer sur la façade et le côté, avec galerie sur le derrière.

Une écurie en briques à étage, ayant remise et emplacement pour trois chevaux, avec une salle à billard au-dessus, hangar à bois et à charbon, deux citernes, dont une fournissant de l'eau au premier, lieux d'aisance haut et bas, cour dallée.

Jardin élégamment, artistement arrangé avec ... et un joli grillage en fer sur la rue du Canal.

Hydrants dans la cour et le jardin.

Gaz dans la maison et dans la chambre à billard avec lustres très riches.

Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Termes et Conditions.—L'acquéreur assumera en partie de son prix d'achat les billets suivants garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété: Un billet de $3100 du 8 mai 1885, les intérêts sur le susdit billet sont payés jusqu'à son échéance, deux billets de $3750 chaque, payables respectivement le 8 mai 1885 et le 8 mai 1886, portant intérêt au taux de 7 0/0 par an à partir du 8 mai 1883 jusqu'à parfait paiement, et puis la balance du prix d'adjudication. **Comptant.**

L'acquéreur assumera en sus de son enchère, les taxes d'Etat et de ville dues en 1884 et l'acte de vente contiendra toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

N. B.—La maison sera visible tous les jours de 1 à 5 heures de l'après-midi, moyennant une autorisation écrite de l'encanteur.

Les vendeurs se réservent le droit d'occuper la maison jusqu'au 1er octobre 1884.
28 juin—5, 12, 19, 26 juil—2 août

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District,

Sur le parcours du "Laurel Street Horse Car."

Succession de Mme Ann Farmer Hope.

No 9497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 janvier 1884, et rendu dans la susdite succession, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain terrain formant le coin Sud ouest des rues Walnut et Laurel dans l'îlet borné par les rues Walnut, Constance, Laurel et Leontine; le dit lot est désigné par la lettre F, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 5 juillet 1844, et mesure 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Walnut sur 125 pieds de profondeur et de façade à la rue Laurel 129 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale et 26 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent une jolie résidence (cottage) en bois à deux corps de logis ayant 4 chambres et une cuve à chaque corps de logis.

2° Trois certains terrains, situés dans le même district et le même îlet que celui décrit en premier lieu, désignés par les Nos 22 23 et 24, d'après un plan attaché à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, d —— C. Aucoin à Mme Ann Lecoin, en date du 16 novembre 1866, selon lequel plan les dits lots mesurent chacun 27 pieds 2 pouces de face à la rue Léontine sur 138 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations sur ces dits lots comprennent les résidences (cottage) à un et deux corps de logis, récemment bâties, qui seront vendues, ... d'après le plan exposé au moment de la vente.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets, et un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de l'adjudication sera requis au moment de la vente. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.
26 juil—26 août 2 9 16 23 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de René Légier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,505—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Octave Légier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er août—1,5,10

Succession de Rosette Bauer, femme décédée de Geo. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11 870—Division B.—Attendu que Joseph Dislmore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Rosette Bauer, veuve de George Miller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1août—1.5,10

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblêmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heure à 3 heures. 4mars—1an

---

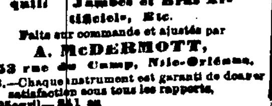

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—1an

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District.

Maison en bois à deux corps de logis, avec deux étages,

Nos. 713 et 715, rue Tchoupitoulas, entre Jackson et Joséphine.

Maison en briques à deux corps de logis, avec deux étages,

No. 891 rue Tchoupitoulas.

Maison en briques à deux corps de logis,

No. 893 rue Tchoupitoulas.

Maison en bois à deux corps de logis

No. 260 rue Rousseau,

toutes entre les rues Quatrième et Washington.

Cottage en bois à deux corps de logis,

Nos. 81 et 83 rue Sixième entre Chippewa et Annonciation.

Succession de Anna Maria Weick.

Dans l'affaire de Mme Delia Weick, tutrice vs. J. F. et Wm. Weick—Dossier No. 11,519.—pour faire un partage, avec des conditions faciles—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 16 juillet 1884, dans l'affaire de Mme Delia Weick, tutrice vs. F. J. et Wm Weick—No 11,519, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No 6, mesurant 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 107 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne de l'autre côté

Les améliorations consistent en un magasin en bois à deux corps de logis à deux étages et maison de résidence connue par les Nos 713 et 715 de la rue Tchoupitoulas, ayant de chaque côté un magasin, autre chambre et cuisine au rez-de-chaussée, et deux chambres au premier étage (soit cinq chambres de chaque côté) avec gaz et tuyaux, cuve, lieux d'aisance, hangar, allée, etc., et loué à raison de $28 par mois pour le tout. La façade est en briques entre poteaux.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, désigné par le lot No 6, mesurant 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau, sur une profondeur s'étendant au travers de l'îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Rousseau de 150 pieds 2 pouces sur la ligne du côté du lot No 5 et 144 pieds 6 pouces et 8 1/5 lignes sur la ligne du côté du lot No 7, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations sur le lot faisant face aux deux rues consistent en une maison en briques bien bâtie, couverte en ardoises, avec deux corps de logis, connue par le No 891 rue Tchoupitoulas, avec balcon de face couvrant la banquette, avec magasin au rez-de-chaussée et résidence à l'étage supérieur, et ayant 4 chambres et une cuisine sur chaque côté, gaz et tuyaux et une grande cuve, lieux d'aisance, hangar, etc., et louée $24 par mois.

Aussi, dans le fond du lot est—Une maison cottage en bois couverte en ardoises, avec deux corps de logis, connue par le No 260 rue Rousseau, ayant une allée dans le centre et deux chambres et une cuisine, cuve de chaque côté, louée $13 50 par mois

3° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet, et touchant au lot No 6 qui vient d'être décrit, désigné par le No 7 lequel mesure 26 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 9 pouces 5 lignes à la rue Rousseau, sur une profondeur dans tout l'îlet de 144 pieds 6 pouces 3 1/5 lignes, sur la ligne latérale le divisant du lot No 6 et de 13. pieds 1 pouces 2 5 lignes, sur la ligne latérale vers au lot No 8, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois à double corps de logis, parfaitement bâtie et couverte en ardoises, avec façade en briques, connue par le No 893 rue Tchoupitoulas, et contenant 4 chambres de chaque côté avec cuve, hangar, lieux d'aisance, etc. louée à raison de $18 par mois. C'est une jolie petite propriété, ayant dans le fond.

4° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, Chippewa et Annonciation désigné comme lot No 17, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 200 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois à double corps de logis, couverte en ardoises, connue sous les Nos 81 et 83 rue Sixième et contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté, deux cuves, hangars, lieux d'aisance, etc., et louée à raison de $11 par mois

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de garantie, ou le tout comptant, au choix des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire aux frais des acquéreurs.
20 juillet—20.27 août 3.10 17.23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage à deux corps de logis et une maison cottage seule, Nos 271 et 273 rue Chippewa, entre Jackson et Joséphine.

Le terrain est de 62 x 150 pieds.

Succession de Mme Caroline Reinhardt, femme décédée du Dr. Peter J. Poelman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 11 745.

Vente à long crédit à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 18 juillet 1884, pour le compte de la succession de Mme Caroline Reinhardt, femme décédée du Dr. Peter J. Poelman, Dossier No 11,745 de la susdite Cour, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No 2 et mesure 62 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 149 pieds 10 pouces et 1 1/2 ligne, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis, connu par le No 271 rue Chippewa, ayant 2 chambres et une cuisine sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc loué à raison de $12 par mois, et en outre une maison cottage en bois seule, connue par le No 273 rue Chippewa, ayant deux chambres 2 cabinets, cuve, hangar, lieux d'aisance, et louée à raison de 9 par mois.

Que la moitié indivise de la propriété ci-dessus appartenant à la susdite succession, le propriétaire de l'autre moitié d'intérêt réuni avec les héritiers de la susdite succession vend son intérêt aussi, avec les mêmes conditions.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la vente et toutes les clauses usuelles de garanties incluant l'hypothèque et privilège de vendeur, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, non aliénation, l'assurance et transfert de la police, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1884, et déposera 10 pour cent comptant sur son adjudication sur les lieux, et se conformera aux conditions de la vente, ou au cas contraire la vente sera forfaite.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs
20 juil—20 27 août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé, No 10,420; succession de Mme Louis Werner, sa femme, No 11,323.

Vente à l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, en date du 2 juin 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Louise Werner, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11,323, en date du 2 juin, 1884, à l'encan, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos 1 et 2 et se touchent, mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue New Levee sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market; étant la même propriété acquise par le défunt de Mme M. C. Livaudais et autres, conformément à un acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 31ème jour de juillet 1865.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidences à l'étage supérieur, et dans le fond, gaz partout, cuve, etc., ainsi qu'une forge sur un côté du lot, et un grand hangar en bois, chambres et autres bâtisses dans le fond de chacun des lots. Un grand verandah sur la façade et sur le côté couvrant toute la banquette. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.

Conditions, comptant en passant les titres. 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux.

L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 juil—18.20. 27.—3 août, 10,16

F. JAHNKE,

(Breveté pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER.

Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.
an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, soit pour maison de commerce, soit pour résidence, près du terrain de l'Exposition.

Succession d'Euphemia Berthaud, femme de B. R. Coffey.

No 3148—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet — SAMEDI, 30 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 juillet 1884, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne de la propriété de Foucher de Circée, maintenant le Parc Supérieur de la ville, les rues Live Oak ou Constance, Calhoun et Laurel. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Calhoun et Live Oak ou Constance, et mesure 144 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade à la rue Live Oak ou Constance de 155 pieds 6 pouces plus ou moins. Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage couverte en ardoises, ayant huit chambres, etc.

Conditions. Pour une somme, pas moins de trois mille dollars. Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans en billets garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, payable à un et deux ans, avec intérêt de 8 0/0 par an, de la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées pour pleine valeur jusqu'au paiement total et final des dits billets, la police transférée aux vendeurs comme garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat seront payés par l'acquéreur en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou aucune partie. L'acquéreur paiera et assumera en sus de son enchère les taxes de 1884 et un dépôt de dix pour cent au moment de la vente

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Roule, notaire.
27 juil—27,—3, 10, 17, 24, 30 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux magasins rue Baronne, contigus à celui de Lehman, Abraham & Cie.

Le magasin 188 rue Tchoupitoulas et deux maisons doubles en bois.

rue Bassin, entre Gravier et Perdido.

Succession de Joseph Rosenfeld et de Francis Fuchs son épouse.

No 6592—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 9 août 1884, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le 30 mars 1883 et signé le 4 avril 1883, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Les deux bâtisses,** en briques à 2 étages, Nos 49 et 51 rue Baronne, dans le carré borné par les rues Baronne, Carondelet, Commune et Gravier. Le terrain mesure 37 pieds de façade rue Baronne, une semblable largeur, sur une profondeur de 25 pieds 6 pouces du côté nord, et s'élargit jusqu'à 43 pieds et s'étend ensuite à 36 pieds à sa limite inférieure, et du côté sud du dit lot 46 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est divisée en deux magasins occupés par MM. F. Waveret et Joseph Kraemer, et sont contigus au bel établissement de MM. Lehman, Abraham & Cie.

2° Le magasin en briques à trois étages, No 188 rue Tchoupitoulas, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St Joseph. Ce lot est le No 10 et mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété fait face à la fonderie Whitney et est dans le même îlet que les Magasins Millis et autres fabriques

3° Les maisons en bois à deux étages, à double corps de logis Nos 9., 99, 101 et 103 rue du Bassin, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Remparts, Gravier et Perdido. Ces lots sont désignés comme les lots No 7 et 8 et mesurent le lot No 7, 3. pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue du Bassin sur 127 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6 et 127 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 8; le lot No 8 a 32 pieds 11 pouces de face à la rue du Bassin, 127 pieds 5 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7, et 127 pieds ... de profondeur sur la ligne ... Ces lots sont presque toujours occupés par de bons locataires et ils y prennent un bon revenu.

Conditions: Comptant; les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884 et faire un dépôt de 10 pour cent, comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant T Wharton Collens, notaire, No 40 rue St Charles.
6 juillet—6 12,19,26—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Margaret Higgins, veuve en premières noces de John Hurt et en secondes noces de John Campbell.

No 8,168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet SAMEDI le 9 août 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 23 mai 1884 et signé le 28 mai, et en vertu d'un ordre subséquemment rendu le 26 juillet 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ... Landing Cypress, Willow et Claiborne, désigné par la lettre C, et mesurant ... pieds 4 pouces de face à la rue Cypress ... largeur dans le fond et une profondeur de ... pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot B, et 87 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Cypress, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 6 et 7 et se touchant. Ils mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Cypress sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain.

3° Un lot de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district dans l'îlet No 11, borné par les rues Julia (autrefois Florida avenue), Derbigny, Roman et Girod, désigné par le No 3 et mesure 25 pieds 6 pouces 4 1/3 lignes de face à la rue Roman, 21 pieds 11 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, sur 130 pieds 1 pouce 5 1/3 lignes sur la ligne du côté du lot No 2, et 120 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

Conditions de la vente: Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Andrew Hero, Jr., notaire.
9 juillet—9, 13, 25 juillet; 2, 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt de propriété foncière, Actions et réclamations.

D. P. White vs. ses créanciers.

No 7,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 28 mai 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La moitié d'intérêt indivis, dans quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St James, Market, Religious et St Thomas, désignés comme lots numéros 3 17 et 8 ... mesure 44 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 2 lignes. Les lots numéros 7 et 8 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St James sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, cette propriété est connue par les Nos 53 et 55 de la rue St James.

2° Une réclamation vs Burbridge, Miller & Co. avec intérêt à partir du 1er avril 1880, pour le montant de $125 00.

3° Cinquante-six (56) actions du fonds capital au Louisiana Petroleum & Coal Oil Company.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire.

Conditions de la vente—Comptant.
9 juil 9,19,26—aout 2 9

PAR W. I. HODGSON.

Succession de Samuel Gould.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Dossier No 11,599.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI le 4 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 23 juin 1884, dans l'affaire de la succession de Samuel Gould, décédé, dossier No 11,599, à l'encan, il sera vendu—

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Rickerville, désigné comme îlet No 48, et borné par les rues St Charles, Bondousquié, Valmont et Léontine, et mesure 240 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles, 278 pieds 1 pouce de face à la rue Boudousquié, 520 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Valmont et 584 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Léontine, le tout plus ou moins, au pied américain.

Termes et conditions — Une moitié comptant sur les lieux et le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles.

Acte de vente pardevant A. Hero Jr, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.
4 juil—4, 11,18.25—3 août

Placide Carrière vs Joseph B Crocker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9687—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'îlet No 896, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Roman et Prieur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10 17 ... août